



Quand la radicalisation frappe nos collègues !



Ce mardi 6 janvier 2026, un détenu connu pour sa radicalisation s'est livré à des **insultes et menaces** à l'encontre de l'agent en poste au **PIC** du bâtiment prévenu.

Souhaitant **apaiser une situation particulièrement tendue**, un gradé décide de se rendre en cellule afin d'engager un échange. A l'ouverture de la porte, le détenu profère immédiatement des **propos d'une extrême violence** :

«Toi, je te parle pas sale facho, je finirai par t'égorger sale bâtard»

Face à la **gravité manifeste des menaces**, le gradé ordonne la sortie du détenu de sa cellule et décide d'une **fouille immédiate**, suspectant la détention d'une arme et un passage à l'acte imminent.

Lors de son déplacement vers une autre cellule, le détenu **porte volontairement un violent coup de coude au visage de l'agent**, puis, lors de sa maîtrise, **mord deux doigts de la main droite du collègue**, provoquant des blessures sérieuses.

FO Justice souhaite un prompt rétablissement au collègue blessé et restera pleinement à ses côtés, l'accompagnant dans l'ensemble des démarches et procédures administratives et judiciaires.

FO Justice demande que **les menaces de mort proférées par ce détenu radicalisé soient prises avec le plus grand sérieux**, un transfert immédiat de cet individu, des réponses pénales et disciplinaires exemplaires.

FO Justice rappelle que la sécurité des personnels n'a pas de prix. Aujourd'hui, les équipes de détention travaillent dans des conditions inacceptables, avec **près d'un quart des effectifs manquants**.

